

Le Calvados en bref

Les Braves resteront sur la plage de Saint-Laurent

La monumentale statue à la mémoire des soldats américains qui ont débarqué le 6 juin 1944 restera bien sur la plage d'Omaha Beach. À la demande du maire de Saint-Laurent-sur-Mer, le préfet du Calvados, Christian Leyrit, vient d'autoriser son maintien sur le domaine public maritime pour une durée d'au moins 9 ans. Une victoire pour le maire de la commune, Catherine Chartier qui se battait depuis plusieurs années pour que cette œuvre puisse rester sur la plage. La sculpture en acier réalisée en 2004 par l'artiste française, Anilore Banon s'étend sur 15 mètres de long et s'élève à 9 m de hauteur. Elle



devait être démontée à l'issue des cérémonies du 6 juin 2004. Depuis, un bras de fer était engagé entre les maires successifs de Saint-Laurent et les représentants de l'État.